

# RENCONTRE NATIONAL

## AVIRON INDOOR

# 31 janvier 2025



En partenariat avec la fédération française d'aviron

## Circulaire d'informations

---

### CONTACT

Antoine THOMA, membre CTN Aviron

[thomabouvron@yahoo.fr](mailto:thomabouvron@yahoo.fr)

Béatrice DEL FRARI, Ugsel nationale

[b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org)

### LIEU DE COMPÉTITION et HORAIRES

Stade Charléty, Salle Charpy – 17 avenue Pierre de Coubertin – 75013 PARIS

Vendredi 31 janvier 2025 de 10h00 à 17h00

### DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

### RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

## LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet

Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.*

## USPORT

Les enseignants devront obligatoirement inscrire leurs élèves sur Usport avant le 10 janvier 2025.

## QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

A télécharger sur le site de l'Ugsel nationale et à renvoyer avant **le 10 janvier 2025** à :

[b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org) et [thomabouvron@yahoo.fr](mailto:thomabouvron@yahoo.fr)

Règlement par virement à l'Ugsel nationale, en précisant « AVIRON INDOOR » sur l'objet du virement.

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06500	00020670201	92	EUR

Domiciliation  
CME PARIS QUARTIER LATIN

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1027 8065 0000 0206 7020 192

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A

**Domiciliation**  
CME PARIS QUARTIER LATIN  
69 BOULEVARD SAINT GERMAIN  
75005 PARIS  
☎01 53 35 44 68

**Titulaire du compte (Account Owner)**  
UGSEL FEDERATION SPORTIVE  
EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATH  
277 RUE SAINT JACQUES  
75005 PARIS

## TENUE

Avoir son maillot d'AS ou d'établissement

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.





**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)